



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent des comptes publics

---

PACP • NUMÉRO 048 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 18 octobre 2005**

**Président**

**M. John Williams**

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent des comptes publics

Le mardi 18 octobre 2005

• (0910)

[Traduction]

**La greffière du comité:** Honorables membres du comité, je constate que nous avons le quorum. Conformément à l'article 106(1) du Règlement, notre premier point à l'ordre du jour est l'élection du président.

Je vous rappelle que la motion adoptée par la Chambre le 5 octobre 2004 stipule qu'en ce qui concerne le Comité permanent des comptes publics :

le président sera un député de l'Opposition officielle et le premier vice-président sera un député du gouvernement et le deuxième vice-président sera un député d'un parti de l'opposition autre que l'Opposition officielle.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du président. Je suis prête à recevoir les motions à cet effet.

Monsieur Fitzpatrick.

**M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC):** Je propose la candidature de John Williams.

**M. Rob Anders (Calgary-Ouest, PCC):** J'appuie cette candidature.

**La greffière:** Y a-t-il une autre proposition?

Plaît-il au comité d'adopter cette motion?

**Une voix:** M. Williams veut-il occuper ce poste?

**M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC):** Il accepte cette nomination.

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Est-ce qu'on peut demander à M. Williams s'il veut faire un discours?

[Traduction]

**La greffière:** Plaît-il au comité d'adopter la motion proposant que John Williams soit élu président du comité?

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Nous allons maintenant procéder à l'élection du vice-président du parti ministériel. Je suis prête à recevoir les motions à cet effet.

**L'hon. Walt Lastewka (St. Catharines, Lib.):** Je propose que Gary Carr soit élu vice-président.

**La greffière:** Y a-t-il d'autres candidatures?

Plaît-il au comité d'adopter cette motion?

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Nous allons maintenant procéder à l'élection de l'autre vice-président, un député d'un parti de l'opposition autre que l'Opposition officielle.

Monsieur Boire.

[Français]

**M. Alain Boire (Beauharnois—Salaberry, BQ):** Je voudrais proposer M. Sauvageau.

**La greffière:** Merci.

M. Boire propose que M. Sauvageau soit élu vice-président du comité.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

**La greffière:** Merci beaucoup.

J'invite maintenant M. Williams à occuper le fauteuil.

**Des voix:** Bravo!

**Le président (M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC):** Merci à tous. J'apprécie ce vote de confiance.

Je félicite les deux vice-présidents. Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous tous tandis que le Comité des comptes publics continuera de faire du bon travail dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Comme nous en avons fini avec les élections, je vais suspendre la séance cinq minutes avant que nous passions à nos travaux futurs.

La séance est suspendue.





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**